



## Fiche d'inscription Yoga Adultes | Saison 2020 – 2021

NOM: \_\_\_\_\_ Prénom: \_\_\_\_\_

Age (et date de naissance): \_\_\_\_\_ Adresse: \_\_\_\_\_

Tél portable: \_\_\_\_\_ Mail: \_\_\_\_\_

Etat de santé particulier: \_\_\_\_\_

### *Le yoga et vous...*

Merci de bien vouloir remplir le questionnaire ci-dessous :

- Avez-vous déjà pratiqué une forme de yoga ? Si oui, laquelle, depuis combien de temps, avec quel(s) professeur(e)s ?

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

- Aujourd'hui, comment vous définiriez ce que représente le yoga selon vous ?

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

- Quelles sont les motivations qui vous conduisent à vous inscrire cette année ?

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

### Conditions générales Cours adultes

#### 1. Jours et horaires des cours Adultes hebdomadaires (séance d'1h30):

*Cocher le ou les créneaux de votre choix :*

- Lundi de 20h30 à 22h, Espace Sorano (salle A3), Vincennes
- Mardi de 20h30 à 22h, Espace Sorano (salle A4), Vincennes
- Mercredi 9h – 10h 30, Conservatoire, Cœur de ville, 98, rue de Fontenay, Vincennes
- Mercredi 19h30 – 21h, salle Bouquet, Conservatoire (à confirmer)
- Jeudi 20h30 – 22h, Maison des Associations, 41/43, rue Raymond-du-Temple, Vincennes (à confirmer)

#### 2. Période des cours :

Du lundi 07 Septembre 2020 au vendredi 3 juillet 2021.

Pas de cours durant les vacances scolaires et jours fériés.

### 3. Conditions de rattrapage des cours :

À titre exceptionnel, l'élève peut rattraper un cours sous réserve de prévenir à l'avance l'enseignante et dans la limite des places disponibles dans les autres cours.

### 4. Les Tarifs :

16 € la séance

A l'année  
(35 séances)

18 € la séance

Au trimestre

20 € la séance

Carte 10 cours  
(valable 6 mois)

22 € la séance

Cours à l'unité

10 € la séance

Pour un 2<sup>e</sup>  
cours / semaine

10 € le cours  
d'essai

Sur inscription

ADHESION à l'Association Le Souffle du vent : 10 €

[ADHESION SORANO : 34€ pour les vincennois (V), 42 € pour les non vincennois (NV) ]

Une réduction de 10% peut être accordée pour les étudiants, les intermittents ou les chômeurs, ou famille dont un des membres est inscrit auprès de l'association sur la saison 2020-21. Merci de joindre une attestation adaptée au dossier d'inscription.

En cas de difficultés financières, nous contacter, nous étudierons votre demande.

Forfait Annuel	35 séances	560 €	Du 07/09/20 au 02/07/21
Forfait 1 <sup>er</sup> trimestre	13 séances	234 €	Du 07/09/20 au 18/12/20
Forfait 2 <sup>e</sup> trimestre	11 séances (les L,M,M)	198 €	du 04/01 au 31/03/21
	10 séances (le J)	180 €	
Forfait 3 <sup>e</sup> trimestre	11 séances (les L,M,M)	198 €	du 01/04/21 au 02/07/21
	12 séances (le J)	216 €	

(tarifs hors adhésions)

### 5. Paiement

Par chèque à l'ordre de l'association Le Souffle du vent\* ou en espèces. (\*) y compris l'adhésion à Sorano (le SDV reverse ensuite à Sorano).

Paiement du forfait annuel possible en 3 fois ou 6 fois :

En 3 fois	En 6 fois
Pour Sorano : 2 chèques de 200 € et 1 chèque de 204 € (V) / ou 212 € (NV)	Pour Sorano : 5 chèques de 100 € et 1 chèque de 104 € (V) / ou 112 € (NV)
Dans les autres lieux : 3 chèques de 190 €.	Dans les autres lieux : 5 chèques de 100 € + 1 chèque de 70 €

## 6. Conditions physiques

La pratique du yoga engage le corps. Cette année il ne sera pas demandé de certificat médical. Cependant en souscrivant à ces cours de yoga, l'élève engage sa responsabilité sur sa bonne forme physique. Il dégage le Souffle du vent ainsi que ses professeurs de toute responsabilité en cas de blessures ou de dommages dont il pourrait être victime. Sa participation à un cours est conditionnée à sa bonne forme physique. En cas de doutes, l'élève s'engage à consulter son médecin avant de participer à un cours de yoga (notamment en cas de problèmes cardiaques, problèmes articulaires, musculaires ou osseux, après une intervention chirurgicale, grossesse). L'élève s'engage à informer sans délai le Souffle du vent et ses professeurs de tout problème de santé avant de participer à un cours de yoga.

## 7. Dossier d'inscription

Votre inscription sera validée une fois reçus les documents suivants :

- o La présente fiche d'inscription complétée
- o Le règlement intérieur de l'Association complété et signé
- o Le règlement (chèques, espèces, virements)

Les inscriptions se feront par ordre d'arrivée des dossiers complets, et non par ordre d'arrivée des mails.

NOM

Prénom

Signature

*Nous vous souhaitons une belle saison de respiration avec le Souffle du vent!*

La présidente  
Flora Gabreau